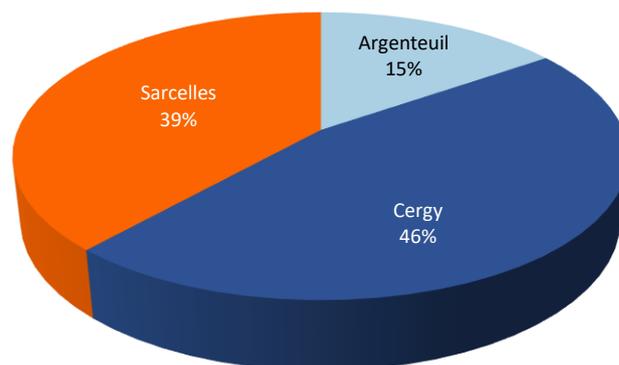




## Les associations déclarées par arrondissement

Un groupe de personnes peut réaliser une action de façon spontanée, sans forcément créer une association. La déclaration officielle donne la personnalité morale, la capacité juridique et la possibilité de gérer un budget. Elle peut se faire en utilisant le téléservice « e-creation » ou encore auprès du greffe des associations du siège social de l'association.

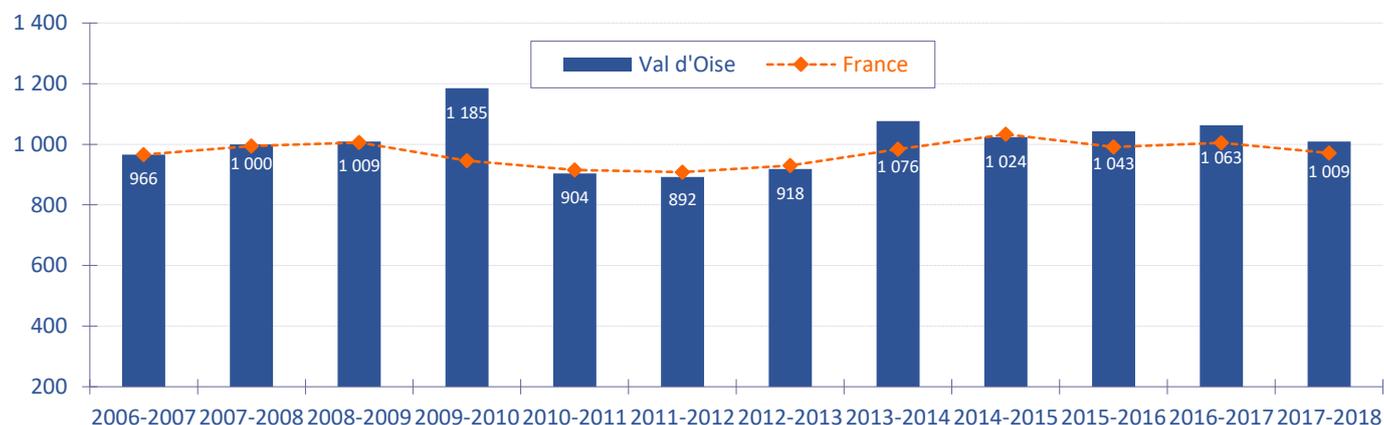
Ces déclarations permettent de connaître la répartition des nouvelles associations dans les différents arrondissements. A elle seule, la préfecture de Cergy enregistre près de la moitié des créations.



Source : Journal officiel Associations sur les trois dernières années.

## Les créations d'associations au fil des années

L'évolution annuelle des créations est établie de début septembre à fin août, selon le calendrier des activités de la plupart des associations. Au plan national, la dynamique est plus forte depuis quatre années.



Source : Journal officiel Associations. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale, à partir de la même base pour l'année 2006-2007.

Le rythme des créations dans le département est assez proche de celui qui est observé au plan national, à l'exception de deux hausses significatives, en 2009-2010, année record, et plus récemment en 2013-2014.

## Les objets de ces créations

Répartition des créations selon les principaux thèmes	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Culture	17,6	24,0
Sports	14,0	17,4
Loisirs	9,2	11,6
Social	10,9	7,6
Amicales - entraide	15,5	7,4
Education - formation	7,5	5,9
Economie	4,8	5,6
Santé	4,5	4,5
Environnement	2,6	3,8
Autres <sup>(1)</sup>	13,4	12,2
Total des créations	100,0	100,0

Les créations expriment le désir de ceux que l'on peut nommer les « bâtisseurs associatifs », pour mener à bien un projet collectif. Elles répondent aussi le plus souvent aux attentes et aux besoins des habitants.

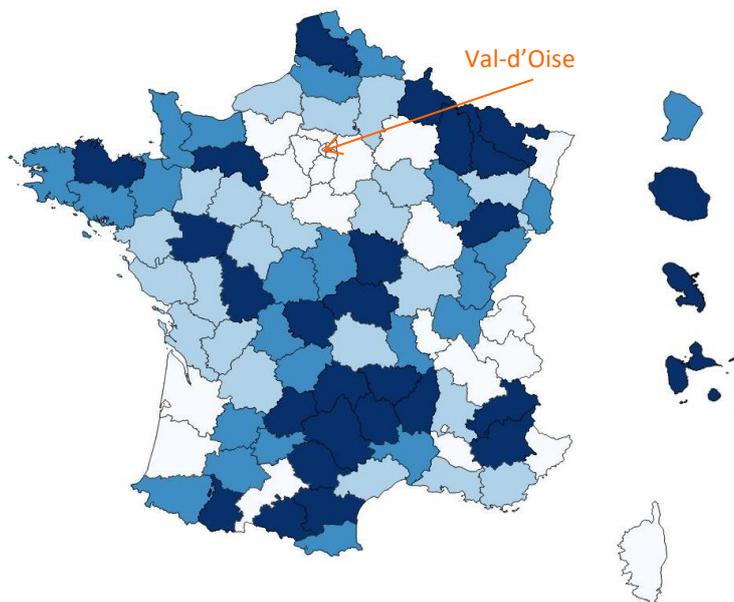
Dans le département, les créations sont proportionnellement plus nombreuses dans les amicales, l'éducation et le secteur social.

(1) Patrimoine, défense des droits, communication, activités politiques, logement, recherche...

Source : Journal officiel Associations sur les trois dernières années. Traitements R&S.

## Un enjeu économique et social fort

Dans le département, **1 830** associations emploient des salariés. Près de la moitié d'entre elles, soit **46%**, emploient moins de 3 salariés. Elles sont proportionnellement moins nombreuses qu'au plan national (53%). Il faut savoir qu'il existe également **93** associations comportant plus de 50 salariés.



Quelles que soient leurs tailles, ces associations animent les territoires et rendent des services essentiels à la population. Leurs emplois sont précieux, et ils ne se délocalisent pas.

Ils représentent aujourd'hui **7,3%** des effectifs salariés de l'ensemble du secteur privé du département, pour une moyenne nationale de 9,7%.

■ Plus de 12,0 %  
 ■ De 10,6 % à 12,0 %  
 ■ De 9,3 % à 10,5 %  
 □ Moins de 9,3 %  
 Moyenne nationale : 9,7 %

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2017.  
 Traitement R&S.

## Une diversité d'activités

	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Enseignement	15,9	11,8
Sport	7,2	4,7
Santé	6,5	7,2
<b>Social</b>	<b>49,7</b>	49,9
Loisirs	0,7	1,3
Culture	2,2	2,9
Autres activités <sup>(1)</sup>	7,3	11,4
Autres non classées ailleurs <sup>(2)</sup>	10,5	10,8
Total	100,0	100,0

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2017.

Encadrés et soutenus par des bénévoles, **21 395** salariés travaillent dans les associations du département. Ils sont proportionnellement plus nombreux dans l'enseignement et dans le sport qu'au plan national, et moins présents surtout dans le domaine des loisirs.

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... (2) Associations répertoriées sous le code APE 9499Z.

## Zoom sur le secteur social

Environ un emploi associatif sur deux relève du secteur social et s'adresse à des publics fragiles.

Par rapport aux repères nationaux, l'hébergement médicosocial, l'aide par le travail et l'accueil d'enfants handicapés sont plus développés dans le Val-d'Oise.

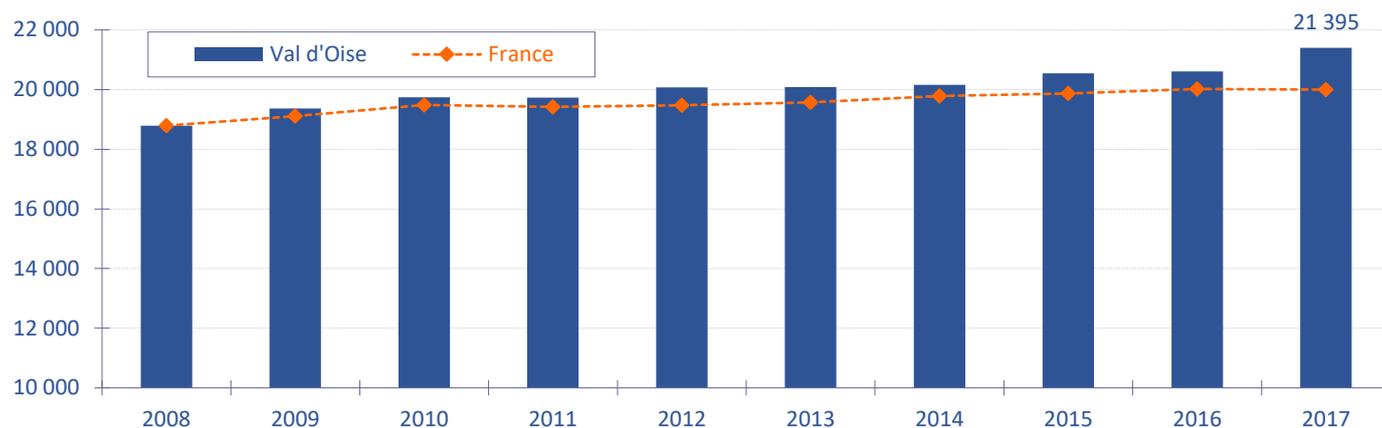
(1) Centres sociaux, aide aux victimes, activités caritatives...

Sources : ACOSS-URSSAF, MSA. Données 2017.

	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Hébergement médicalisé	11,2	10,0
Hébergement social	12,5	9,7
Aide à domicile	3,8	9,5
Accueil de personnes âgées	0,3	0,6
Aide par le travail	11,1	7,8
Accueil de jeunes enfants	2,4	2,3
Accueil d'enfants handicapés	1,9	1,3
Accueil d'enfants et d'adolescents	0,7	0,7
Autres actions sociales sans hébergement <sup>(1)</sup>	5,8	7,9
Ensemble du secteur social (tableau ci-dessus)	49,7	49,9

## Un secteur créateur d'emplois

Entre 2008 et 2017, les effectifs salariés des associations ont augmenté de plus de 110 000 au plan national, et de **2 605** environ, dans le département.

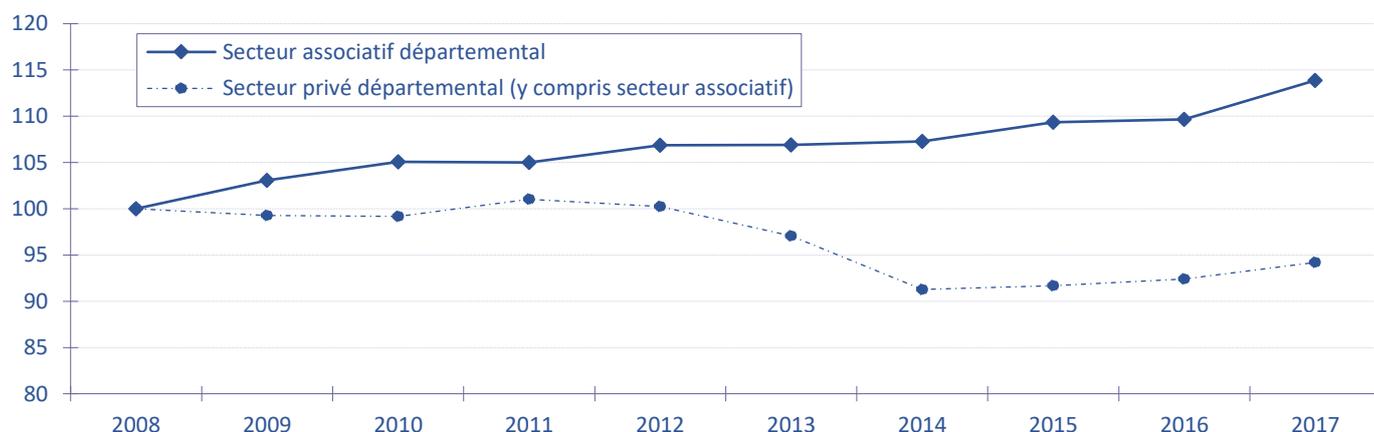


Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Courbe nationale reconstituée en tendance à partir de 2008, pour être comparée à l'histogramme du département.

Jusqu'en 2011, l'emploi associatif du département a évolué à un rythme comparable à celui observé au plan national. Il s'en est écarté ensuite avec une croissance légère, puis particulièrement prononcée en 2017.

## Les évolutions dans le département

Les effectifs salariés ont progressé dans les associations au cours de la dernière décennie, alors que dans l'ensemble du secteur privé, ils ne sont pas parvenus à retrouver leur niveau de 2008.



Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Traitement R&S. Base 100 en 2008.

Pour la dernière période 2015-2017, la variation des effectifs salariés a été de **4,1%** dans le secteur associatif et de **2,7%** pour l'ensemble du secteur privé.

[www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr)

**Des informations pratiques :** les démarches, des exemples et des modèles de statuts, de règlements intérieurs, un accès aux formalités en ligne, les points ressources près de chez vous...

**Des sources documentaires :** informations juridiques et fiscales, guides pratiques, données et publications sur la vie associative, bibliographie...

[www.recherches-solidarites.org](http://www.recherches-solidarites.org)

**Des publications** au plan national et régional, avec des données et une méthodologie identiques, autorisant les rapprochements avec celles de ce département.

Les résultats d'enquêtes et les travaux sur les différentes thématiques propres à la vie associative, menés par Recherches & Solidarités, réseau associatif d'experts et d'universitaires, au service des acteurs de la solidarité.